

**Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire  
de la Société Française de Toxicologie**

Le 27 novembre 2012 à 17H00

TOULOUSE Hôtel-Dieu Salle des Pèlerins

Membres présents : 55

Membres représentés : 44

**Ordre du Jour :**

1. *Rapport moral de la Présidente*
2. *Rapport d'activité du Secrétaire Général*
3. *Rapport financier du Trésorier*
4. *Inscription des nouveaux membres de la S.F.T.*
5. *Elections des nouveaux membres du bureau*
6. *Questions diverses.*

**Rapport moral de la Présidente, Dominique Parent Massin**

Bonjour à tous, et merci d'être venus si nombreux à cette assemblée générale,

Depuis fin aout 2011, date à laquelle le nouveau bureau a été élu, il s'est écoulé 15 mois au cours duquel, nous avons beaucoup travaillé.

En termes de manifestations, la SFT a été présente à Eurotox à Stockholm en juin, lors de l'assemblée générale d'Eurotox, où Philippe Bourrinet a présenté les résultats financiers très positifs d'Eurotox 2011 à Paris. Par ailleurs, la toxicologie française était très bien représentée puisqu'il y avait environ 250 participants français et de nombreux posters et communications.

Sur le plan national, à la demande de l'ECHA, Antony Fastier, notre secrétaire général adjoint a organisé un atelier sur le thème " *REACH : retours d'expériences en vue des enregistrements 2013* " le 28 septembre dans la salle de l'Académie d'Agriculture, rue de Bellechasse. Cet atelier, dont les conférences étaient de très bon niveau scientifique, a rencontré un grand succès puisque environ 50 participants s'étaient déplacés. De plus, malgré le prix très bas de l'inscription et grâce à des tarifs intéressants de location de la salle, la SFT a dégagé un bénéfice d'environ 2000 euros sur cette opération.

Le congrès annuel de la SFT à Toulouse cette année réunit environ 160 toxicologues, dont 44 non adhérents, et 20 étudiants. Je tiens, à cette occasion, remercier Pierre Jacques Ferret et son assistante Micheline Leblanc qui en ont assuré l'organisation matérielle, sans oublier Viviane Damboise la secrétaire de la SFT ; mais également Marc Pallardy, Daniel Marzin et le CA de la Société Française de Toxicologie Génétique (SFTG) qui nous ont beaucoup aidé à élaborer le programme et enfin les sponsors qui nous ont soutenus financièrement. Une nouveauté dans cette organisation, les " sessions sponsors " qui permettent à des CRO de présenter des communications orientées vers l'offre de leur société dans les domaines traités lors du congrès.

Le thème de ce congrès est parti de l'observation, par ceux d'entre nous qui sont à la fois chercheurs et évaluateurs, de décalages qu'il y a souvent entre la recherche en toxicologie et les besoins en évaluation du risque et réglementation. Nous avons donc cherché à mettre en évidence à la fois les ponts qui existent mais aussi les lacunes au cours de ce congrès. La

génétoxicité et l'immunotoxicité nous ont semblé emblématiques de ce concept. Et comme la SFT se veut une société à la fois généraliste et couvrant les différents domaines de la toxicologie, nous avons essayé de décliner cela dans le domaine du médicament, de la cosmétique, et l'alimentation et de la chimie, comme nous le faisons depuis plusieurs années dans nos congrès.

Depuis fin août 2011, nous avons eu 10 réunions de bureau dont certaines très thématiques (nettoyage du site web, organisation du congrès). Comme cela vous a été annoncé dans la lettre de vœux, chaque membre du bureau a accepté de prendre en charge une partie du programme que nous nous étions fixé et vous pouvez voir les progrès sur le site internet de telle ou telle action.

Nous avons été amenés à réaliser quelques aménagements dans les actions de la SFT en raison de l'évolution à la fois de notre métier et de la société.

Le prix du jeune toxicologue de moins de 35 ans nous a semblé désuet. Nous n'avions plus de candidature depuis plusieurs années. Nous avons donc décidé de transformer le prix du jeune toxicologue en prix de thèse de la SFT. Les critères d'attribution seront alors plus faciles à définir.

Les bourses relais mises en place à la suite IUTOX98, dont la vocation était d'aider de jeunes toxicologues en fin de thèse ou en période de post doctorat en attente d'un contrat, ont été supprimées sur les conseils d'André Guillouzo, en charge au sein du bureau de la recherche et de l'enseignement. Ces bourses n'étaient plus en accord avec la réglementation des soutiens financiers aux doctorants et postdoctorants qui doivent maintenant être salariés. Le bureau a décidé d'utiliser le montant alloué aux bourses relais (6000 euros/an) pour favoriser la venue de jeunes (doctorants) voir très jeunes toxicologues (master 2 toxicologie) aux congrès de la SFT exclusivement en assurant les frais de déplacements, leur inscription étant gratuite.

Les bourses congrès étranger sont maintenues ; cette année elles seront attribuées pour le congrès IUTOX à Séoul.

Adhérents : A ce jour et avant l'admission des nouveaux membres nous sommes 472 membres.

En ce qui concerne les ERT, nous avons examiné cette année 31 dossiers, 29 inscriptions et réinscriptions ont été acceptées et il y a eu 2 refus, l'un pour un candidat de formation de base juridique, l'autre dossier comportait quelques problèmes et est encore en cours d'examen. Au sein du bureau, nous avons des discussions "animées" pour savoir si les chimistes analystes peuvent ou non être inscrits sur la liste des ERT. Je vous propose d'en discuter dans les questions diverses. Eurotox a mis à notre disposition des lignes directrices pour aider les commissions nationales dans l'évaluation des dossiers (à consulter sur le site de la SFT). Ce point (chimistes analystes) n'est pas clairement traité dans ce document. Evoqué par moi-même à Eurotox 2011, j'ai essuyé un refus catégorique des rédacteurs de ces lignes directrices, mais, en aparté, plusieurs délégués m'ont dit que j'avais posé la bonne question. Nous pouvons donc considérer que la SFT a semé une graine au sein du comité Eurotox et nous attendons de voir si elle va lever. Toujours à propos des ERT, la commission a décidé que dorénavant, les dossiers devraient comporter 2 lettres de recommandations d'ERT qui engagent leur responsabilité d'ERT dans cette recommandation.

Je souhaite également vous informer que j'ai été invitée, en tant que Présidente de la Société Française de Toxicologie, à une séance publique le 19 novembre, organisée par l'Office

Parlementaire d'Evaluation des Risques Scientifiques et Techniques (OPERST) dont le thème était “**Quelles leçons tirer de l'étude sur le maïs transgénique NK 603 ?**”.

Le but de cette séance n'était en aucun cas d'évaluer cette étude, dans la mesure où toutes les agences de sécurité alimentaire avaient déjà rendu leurs avis, mais de traiter des leçons à tirer, thème à la fois large et vague. Pour préparer mon intervention, j'ai beaucoup consulté des adhérents de la SFT dont l'expertise et la clairvoyance m'ont beaucoup aidé à préparer ma participation à cette réunion difficile et je souhaite les remercier ici pour leurs aides. Cette réunion présidée par J Y Le Déaut ( 1<sup>er</sup> vice président de l'OPERST et professeur de biochimie à l'université de Nancy) a duré 5 heures, en présence d'un des auteurs de la publication, mais aussi de nombreux acteurs de la société civile et de responsables et spécialistes de la sécurité alimentaire en France. L'enregistrement peut être visionné jusqu'en février sur le site de l'OPERST.

Je vous propose également que nous revenions sur ce sujet dans les questions diverses, dans la mesure où des adhérents m'ont sollicitée pour que la SFT se manifeste auprès de l'éditeur en chef de la revue qui a publié cette étude.

Pour finir, nos rendez-vous futurs : la SFT a l'habitude d'alterner ses congrès entre Paris et la province. Nous nous retrouverons donc à Paris à l'automne 2013 et, en 2014, Jacques Descotes nous a proposé d'organiser notre congrès à Lyon en association avec la Société Française de Toxicologie Clinique.

Je vous remercie de votre attention

### **Rapport d'activité du Secrétaire Général Alain Baert**

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de la Société Française de Toxicologie pour l'assemblée générale 2012, qui va rapidement reprendre les points soulevés par Mme La présidente.

A ce jour, avant l'admission des nouveaux membres, le nombre d'adhérents à la SFT est de 461 dont 200 ERT.

Il est intéressant de rappeler que les adhérents sont d'horizon très variés (académiques, industrie du médicament, cosmétiques, agences réglementaires...) ce qui enrichit les débats de la Société. Les nouvelles demandes sont aussi le reflet de cette diversité.

Notre collègue Stéphane BULLE quittant son poste, nous procéderons tout à l'heure à son remplacement.

Le bureau a tenu plusieurs réunions (10) à Paris et échangé de nombreux mails pour la vie de la société.

Des axes de réflexion et de travail se sont dégagés comme les ERT, les rapprochements avec nos membres,. Une remise à jour du site internet a été menée.

Un temps important a été consacré à la conception et l'organisation des journées scientifiques de notre société.

Activité de la SFT au plan national :

En 2011 le Congrès national a coïncidé avec le congrès EUROTOX dont il est agréable de rappeler le très grand succès sur les plans de l'organisation, de la représentation, de la qualité scientifique, de la communication et enfin de la qualité scientifique.

La société a organisé en cette année 2012 deux réunions scientifiques :

- Un 6<sup>ème</sup> atelier « REACH : retours d'expériences en vue des enregistrements 2013 » s'est tenu le 28 septembre 2012 à l'Académie d'Agriculture à Paris. Cette manifestation avait

été demandée à la SFT par l'ECHA [European Chemical Agency]. Tant par la participation que par le contenu scientifique cet atelier a été très apprécié, tout en étant équilibré financièrement dans sa réalisation pour la SFT. Le sujet traité montre bien l'intérêt que la SFT développe pour des aspects transversaux, actuariels et diversifiés de la toxicologie. Cet atelier doit son succès notamment à l'investissement de notre secrétaire général adjoint Anthony FASTIER qui en a assumé toute l'organisation.

Le Congrès annuel qui justifie notre réunion ici à Toulouse explore lui aussi un champ de réflexion multidisciplinaire et mobilisant de nombreuses composantes de la toxicologie. Ces « Relations entre recherche, évaluation du risque et réglementation » n'étaient pas un thème des plus simples à traiter. Les membres du bureau ont largement échangé avec conviction autour de ce thème, et ont sollicité les spécialistes du domaine. La très bonne « fréquentation » du Congrès, l'intérêt de sociétés et laboratoires dans le soutien à cette manifestation scientifique démontrent s'il en était besoin le bien fondé des choix des organisateurs.

Le secrétaire général souligne que d'autres sociétés organisent au même moment d'autres rencontres, ce qui explique certaines absences. Ce télescopage de date provenant d'une trop faible communication entre sociétés savantes au moins au niveau des organisations d'ateliers ou congrès. En conséquence, le bureau de la SFT a décidé d'essayer de mieux anticiper ces désagréments par une communication accentuée entre les divers secrétariats de ces sociétés.

Sur le plan International,

- le SOT Annual Meeting & Tox Expo s'est tenu à San Francisco du 11 au 15 mars 2012. Comme chaque année, la toxicologie française y était bien représentée.

- le congrès EUROTOX a eu lieu cette année à Stockholm du 18 au 20 juin 2012. De nombreux membres de la SFT (parmi les 250 français présents) et de son bureau ont fait le déplacement et présenté leurs travaux, dont les membres de divers comités (Nancy CLAUDE past president, Hervé FICHEUX). A noter, la remise du Bo **HOLMSTEDT** à Marc Pallardy, membre de la SFT.

Au cours de ce congrès, lors d'un meeting des délégués nationaux des commissions ERT avec la commission ad hoc à Eurotox ont été discutées les nouvelles modalités des ERT dont notre présidente vous a entretenues.

Les prochains congrès seront :

- SOT Annual Meeting 10 au 14 mars 2013 à San Antonio, TX.
- IUTOX du 30 juin au 04 juillet 2013 à Seoul (Corée du Sud).
- **EUROTOX 2013, du 1<sup>er</sup> au 4 septembre 2013 à Interlaken (Suisse).**
- **La SFT en automne à PARIS.**

Nous rappelons que les membres de la SFT sont membres de droit d'EUROTOX et d'IUTOX et qu'à ce titre, ils bénéficient d'un coût d'inscription réduit.

En ce qui concerne les PRIX et BOURSES, l'évolution des modalités de réalisation des thèses et ses conséquences comptables, ont amené le bureau à ne plus retenir les bourses relais.

**Le bureau souhaite développer le soutien des participations aux congrès des jeunes toxicologues par le biais de prise en charge totale ou partielle de frais de déplacement et maintenir les prix récompensant thèses et communications.**

### **Rapport financier du trésorier Stéphane Bulle (Annexe 1)**

Stéphane Bulle, trésorier de la SFT, présente le bilan financier de la SFT pour l'année 2010. Ce bilan est joint en annexe au compte-rendu. Le trésorier en présentant les comptes souligne l'importance pour une société comme la nôtre des manifestations scientifiques pour assurer la

trésorerie de l'association. L'année 2011 est à cet égard exemplaire avec un solde négatif mais qui s'explique par l'absence de congrès SFT en 2011. Cet exercice négatif, pour des raisons conjoncturelles sera largement compensé en 2013 par le versement du produit du congrès EUROTOX Paris 2011, un peu plus de 40 000€.

En réponse à une remarque de JR CLAUDE, il est mentionné qu'une attention particulière devra être donnée aux réserves qui doivent servir l'objet social et non constituer per se des fonds à placement. Cependant, l'association respecte les principes de la gestion désintéressée exposé dans la dernière instruction fiscale. Une discussion rapide s'engage autour des prochaines modifications des règles de « subvention et dons » des industries pharmaceutiques et cosmétiques. Des conventions devront être passées pour encadrer le sponsoring, mais les contraintes qui pèsent sur les services juridiques de ces entreprises pourraient limiter leur participation. Stéphane Bulle informe l'assemblée qu'il a décidé de quitter son poste de trésorier cette année.

**Il est donné quitus au trésorier à l'unanimité des présents et représentés.**

### **Elections et renouvellement du bureau**

Election du Trésorier : Alain SIMONNARD, actuellement trésorier adjoint, s'est porté candidat. Sur proposition de la présidente, l'assemblée générale constatant qu'il n'y a qu'un candidat accepte le vote à main levée, aucune demande de vote à bulletin secret ne se faisant connaître. Monsieur Alain SIMONNARD sort de la salle et ne prend pas part au vote. Son élection est obtenue à l'unanimité des présents et représentés ; aucune voix contre, aucune abstention. **Alain SIMONNARD est élu trésorier de la SFT.**

Election du trésorier adjoint : le poste de trésorier adjoint devenu vacant en raison de l'élection de celui-ci comme trésorier ; il est fait appel à candidature. Se propose Pierre Jacques FERRET qui expose à l'assemblée de manière résumée son parcours professionnel. Sur proposition de Mme la présidente, en absence d'autre candidat, personne ne demandant le vote à bulletin secret il est proposé de voter à main levée. Pierre Jacques FERRET quitté la salle et ne prend pas part au vote. Aucune voix contre, aucune abstention, vote favorable à l'unanimité des présents et représentés. **Pierre Jacques FERRET est élu trésorier adjoint de la SFT.**

En conséquence, la composition du bureau pour l'année 2012-2013 est la suivante :

Présidente:	Dominique PARENT-MASSIN
1er Vice-Président :	Frédéric-Joseph BAUD
2ème Vice-Président :	Philippe BOURRINET
Past Président :	Nancy CLAUDE
Secrétaire Général :	Alain BAERT
1er Secrétaire Général Adjoint :	Anthony FASTIER
2ème Secrétaire Général Adjoint :	André GUILLOUZO
Trésorier:	Alain SIMONNARD
Trésorier Adjoint:	Pierre Jacques FERRET

### **Inscription des nouveaux membres de la S.F.T**

Les 33 candidatures proposées avec avis favorable du bureau sont acceptées par l'assemblée générale à l'unanimité (voir annexe).

La candidature de Monsieur Marc FEUILLOLEY n'est pas retenue à la demande du bureau dans la mesure où un des parrains indiqués par le candidat n'avait pas été informé de ce fait et ne connaît pas le candidat. Il est précisé que les qualités scientifiques du demandeur ne sont pas du tout en cause mais l'assemblée générale estime que la demande est irrecevable.

#### Questions diverses :

Trois points de discussion sont proposés par la présidente :

1- La présidente propose de rattraper un oubli lors de l'assemblée générale de 2011 en attribuant à Bertrand Rhin, président de la SFT de 2007 à 2009, le titre de Président d'honneur de la SFT. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2- La présidente de la SFT informe les adhérents qu'elle a été sollicitée par certains d'entre eux pour que la SFT se manifeste auprès de l'éditeur de *Food Chemical Toxicology* via une lettre à l'éditeur quant à la publication dans cette revue de l'article Séralini, G.-E., Clair, E., Mesnage, R., Gress, S., Defarge, N., Malatesta, M., Hennequin, D., Spiroux de Vendômois, J., 2012. Long term toxicity of a Roundup herbicide and a Roundup-tolerant genetically modified maize. *Food Chem Toxicol* <http://dx.doi.org/10.1016/j.fct.2012.08.005>, article dont la qualité scientifique n'est pas jugée digne de cette revue et à l'origine de nombreuses polémiques. Après discussion, l'assemblée déplore la qualité insuffisante de l'étude menée, rappelle les nombreuses critiques pertinentes largement diffusées, estime qu'il n'est pas utile cependant de faire maintenant une lettre à l'éditeur de la revue, ou diffuser un communiqué.

3- La présidente informe les adhérents des difficultés au sein de la commission ERT pour l'accréditation des chimistes dont les analystes en tant que ERT. Eurotox a publié des lignes directrices pour l'accréditation des ERT, qui imposent une solide formation en biologie, mais tolère une formation initiale en chimie. Au sein du bureau, des divergences existent quant à la recevabilité des dossiers de candidats ayant une formation initiale en chimie. Une approche consiste à les considérer comme des chimistes qui dosent dans une matrice, et en conséquence ne se situent pas le domaine de la toxicologie. Une autre est de considérer que la toxicologie est une science multidisciplinaire qui inclue les chimistes, même analystes. De nombreux exemples historiques sont cités pour signaler le caractère simpliste de la première approche. Un consensus large se dégage pour considérer que la seconde approche est plus raisonnable et que l'évaluation du dossier doit prendre en compte le contexte et la pratique des candidats. Il est noté que bon nombre de membres de la SFTA (Société Française de Toxicologie Analytique) sont au sens strict des toxicologues dans le domaine de l'analyse. De plus, la SFTA est en train de mettre en place un « board » concurrent de la certification ERT qui paraît ajouter à la confusion. La présidente signale également que compte tenu des abus observés lors de l'examen de dossier, dorénavant les candidats devront être recommandés par deux ERT français qui engageront leur responsabilité d'ERT dans cette recommandation qui justifiera l'adéquation entre la demande et les contraintes de l'ERT. Un modèle type sera mis sur le site.

La présidente remercie l'auditoire pour ces discussions actives et constructives qui renforcent le bureau dans son action.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 30.

## ANNEXE 1 :

<b>NOM, Prénom</b>	<b>Poste Occupé</b>
BELTRAN Estelle	Chimiste Senior CEHTRA
BENTZ Sandrine	Directeur d'Etudes en Toxicologie de la reproduction CIT
BERLUSCONI Julien	Ecotoxicologue CEHTRA
BIRHART Cyrielle	Directrice d'Etudes SAFECOS
BOSSARD Camille	Toxicologue au CEHTRA
BOUCHARD Daniel	Directeur Affaires Réglementaires FAREVACARE
BURBANK Matthew	Doctorant
CLOUET Elodie	Evaluateur sécurité matières premières Laboratoires Pierre Fabre
COLAS Séverine	Directeur Etudes en Toxicologie et pharmacologie PHYSER Bio Développement
DEVAUX Corinne	Responsable des études précliniques (Toxicologie et ADME) Nanobiotix
DIEU Virginie	Pôle Santé Travail SECLIN
FOROPON Valérie	Responsable Recherche Paul BOYE
FRETELLIER Nathalie	Chargée de Recherches GUERBET
GONCALVES Véronique	En charge dossiers toxicologiques des ingrédients, pôle évaluation matières CLARINS
JOURNEL Blandine	Ecotoxicologue CEHTRA
LAMBOLEY Christèle	Expert technique senior industrie du tabac PHILIP MORRIS PRODUCTS
LAPORTE Alain	Directeur d'Etudes et coordination scientifique pour les études externalisées Servier
LEMAIRE Philippe	Responsable Hygiène Sécurité Environnement Total Fluides
MOREL Isabelle	Chef service Laboratoire de Toxicologie CHU de Rennes
MOULIN Stéphanie	Expertise toxicologique réglementaire EQUITOX
MOULINET Anne	Directrice d'Etudes SAFECOS
MULON Laurence	Consultante en stratégie de développement et affaires réglementaires MULON CONSEIL
NGUYEN THANH HOA Richard	Responsable Evaluation Sécurité Matières Premières PIERRE FABRE DERMO COSMETIQUE
NICAISE Nicolas	Responsable ventes XENOMETRIX
ORSIERE Thierry	Ingénieur Recherche UMR CNRS Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie
PECORARO-MERCIER Claire	Responsable produit Dow Chemical Company
PERICOI Marc	Directeur Général PERITESCO, consultant expert
PERRIMON Marjorie	Expertise toxicologie réglementaire et sécurité cosmétiques ALES GROUPE
ROMEIKE Annette	Consultante en toxicopathologie et toxicologie IPSAR Consultancy
SAMSERA Rija	Ecotoxicologue CEHTRA
SARTRE Edouard	Evaluateur sécurité toxicité produits solaires LOREAL

SCHORSCH Frédéric	SCHORSCH Frédéric
VALENTIN Jean Pierre	Directeur sécurité pharmacologique Laboratoires ASTRAZENECA
WURTZ Céline	Evaluatrice de la Sécurité des produits finis LOREAL

## ANNEXE 2 : Rapport financier 2011